

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 30 juin 2016  
Rapporteur :  
Monsieur Christian LE  
BIHAN**

**N° 32**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 07/07/2016  
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/07/2016  
(accusé de réception du 06/07/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Bilan des opérations immobilières**

**Conformément à l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal est appelé à prendre connaissance des opérations immobilières effectuées annuellement par la commune, soit pour 2015, une trentaine d'actes représentant environ 1 million d'euros d'acquisitions, et 2,5 millions de cessions.**

\*\*\*

La ville a réalisé une quinzaine d'acquisitions en 2015 pour un montant d'environ 1 000 000 d'euros.

Les principales acquisitions sont un ensemble de parcelles sur le secteur de Kervalguen, indispensable pour l'aménagement futur de ce secteur d'habitat de Penhars, la maison de quartier du Corniguel auprès de l'OPAC et l'acquisition de l'ancien garage Belleguic rue de la Providence.

Une dizaine de cessions a par ailleurs été actée. Parmi celles-ci, deux ont été réalisées à Kervouyec pour des opérations de logements par des promoteurs privés, et deux sur le secteur de Kermoysan pour des logements en accession. Par ailleurs, la ville a cédé à Quimper Communauté sa réserve foncière de Kerlic d'une surface de 14 hectares pour plus de 500 000 euros, et un terrain au Guélen pour la réalisation de l'usine de méthanisation.

Ces cessions représentent près de 20 hectares pour une recette de 2,5 millions d'euros TTC.

\*\*\*

Le conseil municipal en prend acte.